

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008

DELIBERATION

OBJET : Décision Modificative n°2 (Annexe 1)

Rapporteur : M-B LE NEVE

Il est proposé de modifier le budget primitif 2008 et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires.

Il est précisé que la cession d'un atelier relais (budget affaires économiques) est de 208.000 € et que le montant de l'emprunt remboursé au budget principal est de 143.000 €.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré et à l'unanimité

➤ APPROUVE cette proposition.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines,

Marie-Bernadette LE NEVE.